



Pétition contre le soutien de la France à ses «amis» dictateurs africains !

Depuis les années soixante, la France confisque l'indépendance de ses anciennes colonies africaines en y maintenant un **système d'exploitation clientéliste et néocolonial**.

Mise en place de dictateurs (complicité de coups d'État, fourniture d'armes et de mercenaires), **soutien politique, économique et militaire à ces régimes**, silence face aux exactions et crimes qu'ils perpètrent, validation d'élections truquées, sont encore aujourd'hui les activités de prédilection de la diplomatie française en Afrique. Les exemples les plus marquants nous sont donnés par le Togo de la famille Gnassingbé, le Tchad d'Idriss Déby, le Congo de Sassou N'Gesso, sans oublier le Gabon d'Omar Bongo, le Cameroun de Paul Biya, la Mauritanie, Djibouti, etc.

Il est grand temps d'exprimer notre **ras-le-bol de ces régimes françafricains**, non seulement parce que certains d'entre eux sont dans le peloton de tête de l'"Indice des Gouvernements Inhumains", mais surtout parce que **leur perpétuation écrasante ne tient le plus souvent qu'à un fil : le câble diplomatique, sécuritaire et financier qui les relie à l'Élysée**.

Il ne s'agit donc pas ici de se substituer aux opinions publiques africaines, sur lesquelles repose le destin collectif des États concernés, mais, en tant que citoyens français, de **dénoncer ce renoncement de nos gouvernants aux principes démocratiques universels. La France doit rompre les liens organiques établis avec les États Bandits africains. C'est le préalable nécessaire au développement des forces démocratiques dans ces pays !**

Nous demandons :

- L'arrêt de la coopération militaire et des ventes d'armes en direction des régimes répressifs et/ou agressifs
- La mise en place de mécanismes stricts de contrôle de l'aide et de garantie de son non-détournement, l'octroi d'une part plus significative au renforcement de la société civile dans les pays africains, la mise en place d'un audit parlementaire permanent sur ces thèmes
- La fin de l'envoi d'ambassadeurs « validateurs » d'élections truquées
- Le « service minimum » de relations diplomatiques avec les régimes qui ne procèdent pas d'une élection démocratique
- La levée de l'ambiguïté sur la nature officielle ou personnelle des relations entretenues avec les dictateurs africains
- La fin de l'impunité des crimes politiques et économiques
- La réforme de la politique d'asile en faveur des populations exilées de pays réputés peu respectueux des droits de l'homme.
- La reconnaissance de la nullité de la dette odieuse contractée par des régimes dictatoriaux.

Pétition adressée à l'Élysée

NOM	PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE